

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse, Les Nonières

Dégrillage !

Toutes les semaines, les employés municipaux vont dégriller ! Imaginez ce que vous voulez, mais à Châtillon, cela consiste à nettoyer la grille placée avant le déversement des égouts vers le premier bassin du lagunage. Cela permet de ne pas envoyer dans le lagunage toutes sortes de débris voire d'objets qui ne se dégraderont pas. C'est un travail fastidieux, obligatoire, qui pourrait être allégé si les usagers évitaient de jeter n'importe quoi dans les toilettes. Et c'est pareil à Mensac, à Menée et à Bénévisse !

Alors quand on dégrille qu'est-ce qu'on trouve ? Un peu de tout : des débris qui arrivent par les eaux pluviales comme cette faisselle, des brisures de tuiles ou des gravillons...



Mais ce qui obstrue vraiment la grille ce sont les lingettes et les mouchoirs en papier. Même s'il est marqué sur l'emballage que ces lingettes peuvent être jetées dans les toilettes, il ne faut pas le faire. Quant aux mouchoirs en papier ils sont fait pour résister à



l'humidité. Ces produits ne se désagrègent pas et viennent boucher la grille.

Alors voici un appel vibrant pour sauver la planète et surtout faciliter le travail de nos employés municipaux : ne rien jeter d'autre dans les toilettes que ce pour quoi elles sont faites ! Nous comptons sur vous !

Si vous doutez pour les mouchoirs en papier et puisque c'est bientôt la fête de la science voici une expérience que vous pouvez réaliser !

Laissez tremper pendant une heure un mouchoir en papier (j'ai utilisé un mouchoir basique 3 plis).

Ensuite suspendez-le et accrochez un poids. J'ai été jusqu'à 500 grammes. La seule difficulté est l'attache qui a tendance à glisser. Si vous battez le record dites le nous ! Et surtout pas de mouchoirs en papier ou de lingettes, ou tout autre matière qui ne se désagrège pas et n'est pas bio-dégradable dans les toilettes.



Merci d'avance !

8 Septembre 2019 : Encore un beau succès pour la Fête aux Plantes Rares (17^e édition)

Fleurs et Fontaines nous a habitués à une belle fête annuelle aux plantes rares ; cette édition a battu des records avec 1370 visiteurs, malgré un temps incertain et un air un peu frais. C'est que les exposants sont de qualité, pépiniéristes passionnés prodigues en conseil auprès des visiteurs. Quel choix de plantes ! pour un public à la recherche de nouvelles idées pour leur jardin ou leur maison. Le stand de livres est à cet égard une riche source d'inspiration !

Cet événement doit beaucoup à tous les bénévoles qui se sont activés toute la journée pour que cette fête soit une réussite.



Forum des associations de Châtillon-en-Diois et communes alentours

La 6^e édition de ce forum s'est tenue dans le dépôt de locomotives à l'entrée de Châtillon-en-Diois. Une bonne occasion pour beaucoup de découvrir ce lieu, remis en état récemment : fenêtres, sol et installation de toilettes. Le décor est sommaire, mais accueille confortablement cet événement avec 2 rangées de tables (toutes neuves) placées sur les côtés.

Les associations habituelles sont présentes, celles de Châtillon-en-Diois bien sûr et celles des environs qui proposent des animations ou s'adressent aux habitants de Châtillon.

Le sport est bien représenté avec le Tennis club, la Gymnastique volontaire, mais aussi avec la section

L'association peut aussi compter sur le soutien de la municipalité et l'aide des commerçants.

C'est avec tous ces ingrédients que la Fête aux plantes rares est devenue un événement incontournable de Châtillon-en-Diois.

Fleurs et Fontaines vous donne rendez-vous le 14 septembre 2020 !

Résultat du tirage de la loterie

1er lot Geneviève Ravet : 1 érable du Japon "Kamagata", 1 agave "Montana" et un paquet de tisane

2e lot : Jean-Paul Collette : 1 érable du Japon "Red Bamboo" et 2 paquets de tisane

3e lot : Martine Valade : 2 Kniphofias (torches de Satan) et 1 paquet de gâteaux de Provence.

football du club de Die qui enregistre un nouvel élan du football féminin après les succès de l'équipe de France féminine.



Le forum a connu une fréquentation constante mais modérée ; serait-ce l'éloignement du lieu situé à 525 m à pied de la Mairie ou du bout des maisons du quartier des vignes, c'est à dire finalement au centre du village ?

Mais le forum est aussi le lieu de rencontre et d'échanges entre les bénévoles des diverses associations. C'est important ! Important aussi de remercier les animatrices de ce forum : Colette Moreau et Sylvie Veye-Chareton !

A l'année prochaine !



21 septembre 2019 : Journées européennes du Patrimoine Thème : Arts et Divertissements

Pour cette 36^e édition le thème choisi permettait une présentation originale de Châtillon. Sylvie Veye-Chareton et Bernard Ravet s'en sont emparé pour une promenade de 3 heures en plusieurs étapes à travers le village, à la découverte des artistes qui ont fréquenté Châtillon, des créations que son

patrimoine a inspiré et aussi des fêtes et divertissements qui ont animé autrefois le village.

Le départ s'est fait place Dévoluy avec l'évocation de Paul Gros Long dit Pierre Dévoluy, militaire et poète, compagnon de route de Frédéric Mistral, et qui fut Capoulié ("Président") du Félibrige (association de défense de la langue d'Oc). Ce fut aussi le moment d'évoquer les cafés qui entouraient la place et le développement du tourisme au début du XX^e siècle.



L'assistance a ensuite suivi les 2 guides vers la piscine, une des premières du département, construite en 1956. Alimentée par un canal, elle a permis aux écoliers châtillonnais d'apprendre à nager en eau froide !

Rue de la Baurie, le trompe-l'œil évoquant les paysages de Châtillon donne l'occasion de parler de Giono et de son livre "Les âmes fortes" dont l'action se passe en grande partie à Châtillon. Giono visitant Châtillon aurait logé dans une pension de famille rue des Rostangs !

Remontant la rue de la Baurie, le groupe s'arrête devant la façade avec l'enseigne "Gendarmerie Nationale-Impériale", récemment restaurée. Ceci rappelle que la route passait là avant la construction de la route départementale de la rue du Reclus.

Dans l'église est évoqué le tableau offert au début du XVII^e par une famille de Grenoble. St Julien, patron de l'église, y est représenté semble-t-il en Louis XIV majestueux.

Est évoquée ensuite la salle de motricité qui fut utilisée comme cinéma par la paroisse ; certaines personnes présentes se souviennent y avoir vu Sissi impératrice, Joselito, Luis Mariano...

Enfin, la mairie permet d'évoquer la décoration de

ses façades peintes.

Pour clore ce parcours éclectique, Bernard Ravet et Sylvie Veye-Chareton ont présenté une petite exposition. Sont exposés : le fanion et des instruments de la Lyre châtillonnaise, des livres d'auteurs ayant séjourné à Châtillon (Michel Truc,



le pasteur Charles Monod, Jean Senac, Henri Kubnick, organisateur de fêtes à Châtillon, et Yvette Dinville), des tableaux de Georges Ladrey, Alfred Courmes et Vasco Gasquet. Les participants admirent aussi le projecteur de cinéma acheté par les écoles de Châtillon et Menglon et utilisé pour des séances de

cinéma à la Mairie.

Décidément Châtillon-en-Diois, qui fut longtemps classé village touristique, fut aussi un village aimé des artistes. On pourrait aussi parler des fêtes populaires des années passées. Et en fait, si on y prête attention, ce temps n'est pas terminé !

Bon et mauvais côtés de la météo du 22 septembre !

La Drômoise, course cyclotouriste

Le rendez-vous annuel drômois cyclotouriste attire toujours beaucoup de cyclistes qui viennent apprécier le charme des routes et des paysages du Diois découverts à vélo.

La météo avait incité les bénévoles de Châtillon et alentours à se mettre par précaution à l'abri dans le hangar du DAB. S'il y avait de nombreuses inscriptions à l'avance, les amateurs qui s'enregistrent le jour même ont sans doute tenu compte de la météo ! Le circuit de 84 km passait

par Châtillon : les premiers à passer sont ceux qui luttent contre le chronomètre : ils passent sans lever la tête en faisant fi de notre ravitaillement. Puis arrivent les cyclotouristes "plus touristes", qui s'arrêtent, grignotent et surtout aiment discuter un peu. Ils apprécient la musique de Chloé à l'accordéon. Mais, ils étaient moins nombreux que d'habitude.

Merci aux bénévoles qui ont participé à l'accueil de ces visiteurs de passage à Châtillon : Sylvie, José, Martine, Sandra, Annick, Jacques.



Le marché d'automne de Art'Star :

Là encore les prévisions météo auront incité commerçants et public à la frilosité.

Et pourtant, le matin il a presque fait beau ! Et la pluie que l'on n'attendait plus est arrivée dans la soirée : les plantes respirent un peu.



Reprise des Cours et Assemblée Générale

Le 11 Septembre près d'une quinzaine de jeunes Châtillonnais, entre 7 et 11 ans, ont repris le chemin des courts de Tennis. C'était la rentrée une semaine après la rentrée scolaire.

Première journée découverte pour quelques nouveaux jeunes inscrits : dans le cadre de l'opération habituelle "Viens Taper la Balle avec Nous" du Comité Drôme-Ardèche, ils se verront attribuer gracieusement leur première raquette.

Romain, moniteur BE (Breveté d'Etat), et le Président ont pris en main ces jeunes afin de leur faire comprendre que nous n'étions pas dans une cour de récréation mais bien là pour suivre des cours sur la pratique de ce sport. Des jeunes et des moins jeunes, des "anciens" et des nouveaux, la partition fut rapidement faite afin de créer deux groupes homogènes en fonction de la capacité des uns et de la découverte des autres.

Les horaires du mercredi matin sont différents de ceux de la dernière saison :

De **9h à 10h30** pour les plus grands
et de **10h 30 à 11h30** pour le second groupe.

Les nouveaux adhérents devront fournir un certificat médical qui sera valable trois ans.

La saison 2019-2020 débute sous le soleil !

Profitons en avant de rejoindre la salle Kubnick à partir de novembre et ses froidures, pluie et gel sur les courts.

Le lendemain soir, 12 septembre, se tenait dans la salle des associations l'Assemblée Générale du club pour la période 2018-2019.

13 Membres du club y ont assisté pour entendre le Président et le Trésorier présenter chacun leur rapport (moral, et financier) : un long tour d'horizon sur la dernière saison avec satisfactions et aléas comme pour les bancs vandalisés. Les finances sont saines. Les 2 rapports sont votés à l'unanimité.

Le bureau n'ayant pas été modifié la question du prix des adhésions se pose pour 2019-2020.

Romain qui termine son emploi aidé nous coûtera plus cher sous peu. L'assemblée au vu des finances décide de ne pas modifier le montant de l'adhésion pour la saison.

Il est question de créer une équipe adulte pour les tournois du Comité, mais aussi une équipe jeune qui devrait commencer ses rencontres vers le 12 novembre. Du travail sur les courts et des déplacements en perspective pour les bénévoles du club et certains parents s'ils le peuvent.

Un repas chez Enzo achevait cette soirée dans une sympathique ambiance.

Le Président du Tennis club
Roland Covarel



Annonces de la Bibliothèque municipale de Châtillon-en-Diois

La bibliothèque vous invite pour la Semaine de la Science à participer à un jeu d'énigmes ("escape game" = "jeu d'évasion" = "s'échapper") sur le thème des idées reçues et de la science.

Des parties se dérouleront

mardi 8 octobre à 15h au point lecture des Nonières (salle des associations)

mercredi 9 octobre à 16h à la bibliothèque de Châtillon

samedi 12 octobre à 18h au Barabock à Menglon

dimanche 13 octobre à 10h30 à la bibliothèque de Châtillon.

Rens. : bibliotheque@mairie-chatillonendiois
ou 04 75 21 25 64.

Cette animation est proposée par la Semaine de la Science, le Clevos d'Étoile sur Rhône et la médiathèque départementale. Elle est destinée à des joueurs à partir de 11 ans.

Dimanche 27 octobre, Vente de livres à la Foire d'automne :

Comme les années précédentes, la bibliothèque mettra en vente des livres à tout petit prix. Nous remercions ceux qui nous ont donné ces livres, qui continueront ainsi à charmer des lecteurs !

Le même jour, vous pourrez rencontrer **Jean Oddoz**, qui présentera son dernier ouvrage : *Cheminant avec Pierre Devoluy (1862 – 1932)*. Vous pourrez vous le procurer et même vous le faire dédicacer !

L'équipe de la Bibliothèque

Annonce municipale : À propos des factures d'eau ...

L'automne arrive et les feuilles de facture d'eau commencent à tomber dans les boîtes aux lettres !

Ce qui suit ne concerne que les châillonais équipés d'un compteur !

Dans le cas d'une forte augmentation de votre consommation, normalement nous vous prévenons. N'hésitez pas à contacter rapidement la mairie dans le délai d'un mois. Vous pouvez suspecter une erreur ! Mais il est plus que probable qu'il y ait une raison due à votre installation.

Quelles sont les fuites les plus courantes ?

- les chasses d'eau : c'est facile à détecter et en cas de fuite il faut penser à y remédier rapidement.

- les groupes de sécurité des chauffe-eaux : ce dispositif placé sur l'arrivée d'eau froide évite d'avoir une surpression dans le chauffe-eau. Parfois il fuit et comme l'écoulement se fait dans un tuyau, on ne le voit pas !

- les systèmes d'arrosage automatique, à surveiller de près !

Dans tous les cas, on peut contrôler l'existence

d'une fuite : fermer tous les robinets et vérifier sur le compteur que la petite aiguille ne tourne pas !



Enfin, s'il y a eu une fuite (soudure fuyarde, groupe chauffe-eau, ...) faites constater et réparer par un plombier de façon à avoir une preuve : si votre facture d'eau est très élevée, la mairie pourra alors vous consentir un plafonnement de la somme réclamée (dispositions de l'article L. 2224-12-4, III bis du code général des collectivités territoriales et de l'article R. 2224-20-1, II dudit code).

Pour les résidents secondaires qui ne passent pas l'hiver ici, n'oubliez pas de couper l'eau et de vidanger soigneusement votre installation. Et surtout lors de la remise en eau, contrôlez au compteur qu'il n'y ait pas de fuite.

Remerciements

Les Nonières.

Marie Josephe BERNARD, le 13 septembre 2019

Très touchés par leurs témoignages de sympathie, lors des obsèques de Madame Marie Josephe BERNARD, ses enfants remercient très sincèrement toutes les personnes ayant pris part à leur peine.

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD